



Ecole élémentaire Foré
Place de l'hôtel de ville
31370 Bérat

Compte-rendu conseil d'école du 8 novembre 2018

Membres Présents :

Parents délégués :

Mesdames : Chaoul, Gomis, Labeda, Malric, Maynard, Trillot, Vilminot
Monsieur Diez

Enseignants :

Mesdames : Caubet, Mangenot, Rougemaille, Vaugelade, Baud, Subra, Taulaigo, Vargas, Saint Aubin.

Messieurs Besset, Portoles, Trouvé,

Mairie :

Monsieur Blanc, Maire de Bérat

Madame Lebrun, maire-adjointe chargée des affaires scolaires

Membres Excusés :

Monsieur Respaud, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Le DDEN: pas de délégué désigné

Mme Duprat Corrine Enseignante

M Roy Jam Enseignant

M Lopvet parent d'élèves

Mmes Gauzins, Mme Galtier et Martinez parent d'élèves

Mme Bertrand Psychologue E.N. RASED

Mme Bonadéo Maîtresse G RASED

Début de séance : 17 heures 30

Ce conseil débute par un tour de table et une présentation de chacun.

I) Equipe enseignante et effectifs

a) Présentation de l'équipe

11 classes et 16 enseignants.

Des changements dans l'équipe pédagogique : arrivée sur l'école de Mmes Baud, Subra, Rat, Barayre et Paviot ainsi que MM Roy et Trouvé et M Besset comme directeur

Effectifs

A ce jour 250 élèves. (CII 144 + CIII 106)

CP 23, CP 22, CP- CE1 20, CE1 25, CE2 27, CE2 27, CM1 24, CM1 25, CM2 29, CM2 28, Dispositif ULIS 12

A la rentrée 2019 perte d'une dizaine d'élèves entre CM2 qui partent et GS qui arrivent en CP

Enseignement des langues : tous les enseignants de l'école sont habilités en langue. L'enseignement de l'anglais est assuré du CP au CM2 à raison de 1h20 par semaine.

Rased

Le directeur présente le RASED de l'école.

Mme Bertrand , psychologue scolaire intervient sur différents établissements. Ses missions : accompagnement de la grande difficulté, actions sur le climat scolaire et sur la concentration, mission de prévention. Mme Bertrand peut être contactée directement par téléphone par les parents.

Mme Bonadéo, enseignante G, intervient sur différents établissements également. Elle est présente sur l'école 2 demi-journées et prend en charge des petits groupes.

II) Résultat des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 12 octobre 2018. Félicitations et remerciements aux parents élus.

On note un taux de participation de 39,2% contre 44.6% en 2017 et 45,9 en 2016. Cette année encore, le mode de vote largement-majoritaire a été celui par pli porté.

III) Règlement intérieur 2018 – 2019

Un rappel est fait des règles de vote et des voix délibératives accordées aux membres du conseil d'école.

Cette année, des modifications sont proposées avec notamment l'interdiction concernant les jeux d'échanges (cartes...). Le téléphone portable est interdit pour les élèves mais cette mention avait déjà été apportée l'année dernière. Le règlement sera distribué aux familles après ce conseil d'école.

Il est procédé au vote :

Contre 0

Abstention 0

Pour unanimité (22)

Règlement intérieur adopté

IV) Sécurité dans l'école

Rappel des mesures quotidiennes :

Les mesures de sécurité s'inscrivent dans le cadre du plan Vigipirate.

- ° accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement

- ° vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement

- ° contrôle visuel des sacs.

Une personne qui refuserait de décliner son identité ou de présenter son sac se verrait refuser l'entrée de l'école.

D'autres mesures de sécurité relèvent de la vigilance des familles : éviter les attroupements devant l'établissement, se positionner au-delà de la ligne blanche tracée au sol devant le grand portail.

Pendant l'année, des exercices de sécurité

Plusieurs exercices sont réalisés tout au long de l'année pour répondre à plusieurs risques identifiés : risque incendie, risques majeurs, risques d'intrusion

① Incendie : un premier exercice a été réalisé le 4 novembre en présence de Monsieur Lopvet, agent technique en charge des questions de sécurité et un capitaine des sapeurs-pompier. Cela a été fait simultanément dans tous les bâtiments de l'école.

Les points de rassemblement sont présentés aux parents. Cour de l'annexe près de la cantine

② PPMS

Un exercice dit PPMS intrusion a eu lieu le 18 octobre. Bilan : en moins d'une minute les classes étaient verrouillées, éteintes et silencieuses. Les enseignants doivent dans le protocole envoyer un SMS à la mairie mais le téléphone d'astreinte n'est pas opérant pour les SMS.

Comment y remédier?

Réponse: une réunion avec la mairie est prévue fin novembre pour évoquer la sécurité et ce point sera abordé.

③ Sécurité ALAE (question des parents)

Le plan Vigipirate et les exercices sont-ils en vigueur pour l'ALAE? Oui c'est prévu. Pas de date annoncée.

Le portail de séparation entre l'annexe et la cour principale est souvent ouvert sur le temps ALAE du soir et pendant le temps association. Comment cela se fait-il ? Réponse. Du fait de la mise en place de la serrure unique il manque cette serrure qui n'a pas été livrée. Elle est en attente de réception.

V) Travaux (Info mairie)

VI) Occupation des locaux sur temps scolaire (Info mairie)

Information mairie

L'école hors temps scolaire est occupée par : 3 associations: judo gym et danse.

VI) Travaux

Durant l'été de nombreux travaux :

- Un système de pompe à chaleur réversible sur toutes les classes – ouverture des faux plafonds pour installation et pose de câbles pour des futurs vidéoprojecteurs.
- Le démoussage des toitures pour répondre à des problèmes d'infiltration sur certains bâtiments (budget de 16 000 €)
- Des cages multisports dans la cour, attendues par les enfants en conseil des délégués
- Un parc à vélo réalisé par les agents
- Mise en place du digicode sur le bâtiment de l'annexe
- Protection en zinc des pignons
- Dépose des sols souples accidentogène dans la cour de l'annexe
- Installation de 3 vidéoprojecteurs avec les ordinateurs associés
- Des décorations enfantines murales (lien avec Conseil des délégués)
- Des marquages au sol : lignes de courses, limites de terrains, marelles...

Investissement total de près de 200 000 euros. Travaux essentiellement menés pendant la période estivale avec le défi de rendre l'école praticable à la rentrée (équipe ménage renforcée la semaine précédant la rentrée scolaire).

M. Besset remercie la mairie pour le confort de travail lié au système de chauffage réversible surtout en période de forte chaleur. Il remercie également l'équipe enseignante d'être venue le samedi et le dimanche précédant la rentrée pour que celle-ci se passe bien.

Le maire évoque une enquête portant sur le ressenti des enfants. Il ressort que les filles se sentent exclues dès l'école élémentaire des jeux de cour. Cela doit nous interpeler. L'équipe enseignante est sensible depuis longtemps et dans ces achats de matériel en tient compte. Ainsi elle a acheté pour les temps de pause matériel de cour destiné aux garçons comme aux filles. Réponse de l'ALAE : 1 semaine sans ballon l'an passé. Concours de cordes à sauter, mixité privilégiée. L'ALAE s'engage à mixer les filles et les garçons sur les jeux de ballon.

Conseil des élèves

Projet en attente : décoration du tronc coupé destiné à devenir un abri pour lecteurs et oiseaux. Les agents vont faire des propositions concrètes.

Chaque conseil lieu tous les 1 mois et ½ car il faut un temps de préparation en débat de classe. Le 1^{er} conseil aura lieu le 21 novembre. Toutes les classes sont impliquées. Cela favorise les débats, l'argumentation, la prise de parole et le sens du compromis.

VII) Questions des parents

1) Le système de pompe à chaleur réversible

Réponse donnée précédemment

2) Les élèves au comportement particulier dans l'école

Certains parents ont eu vent de comportements violents physiques ou verbaux dans la cour. L'avez-vous remarqué ? Qu'avez-vous mis en place ?

M Besset précise qu'il y a des enfants à profils particuliers, de statut MDPH pour certains c'est à dire avec handicap. On apporte à ces enfants des réponses adaptés. Les règles sont les mêmes mais les régulations sont adaptées et peuvent nécessiter plus de temps, cela n'est pas toujours visible et cela demande aussi des explication pour les autres enfants. Nous sommes le plus vigilant possible, avec l'aide des AVS. L'école est un lieu d'inclusion, les enfants handicapés doivent pouvoir être accueillis mais aucun enfant ne doit subir de violence. Nous sommes très concernés par cette problématique et mettons en place le plus de sécurité possible pour tous.

Pour d'autres enfants, qui n'ont pas ce profil, il y a des procédures mises en place. Cela est transparent pour les enfants et les parents mais nous agissons avec les outils à notre disposition. Cela suppose aussi de travailler avec les familles. Il est essentiel que l'équipe enseignante soit informée de problèmes éventuels rapidement.

Quoi qu'il en soit, s'il y a des problèmes, ils doivent être résolus au sein de l'école avec la médiation des adultes.

ALAE : un référent animateur par classe qui permet de faire le lien avec l'enseignant. On engage les enfants à venir nous voir dès qu'il y a un problème. Le message clair fonctionne bien. Il y a beaucoup de lien entre l'équipe enseignante et le périscolaire et c'est important car les enfants voient plusieurs acteurs tout au long de la journée.

3) Où en est la facturation de l'ALAE ?

Une note d'information a été transmise en début de semaine. Une première facture sera faite fin novembre, portant sur le mois de septembre. Ne pas hésiter à se rapprocher du service enfance et scolarité en cas de difficulté. Les parents regrettent qu'il n'y ait plus de demi-tarif pour les fratries comme c'était le cas sous compétence mairie. Pour la crainte d'harmonisation sur les horaires, rien n'est envisagée à ce jour.

VIII) Rythme scolaire

Contexte : il ne s'agit pas de refaire le débat sur les rythmes scolaires. En revanche, le paysage scolaire national, ou plus près de nous a changé, concernant les 4j ou 4j 1/2. De plus, la règle est toujours la même, c'est à dire que la municipalité est souveraine en ce qui concerne les changements de rythme scolaire et le DASEN suivra systématiquement celui-ci. Donc la question des enseignants est la suivante.

La municipalité de Bérat a-t-elle envisagé de modifier sa position de maintenir les 4j et ½?

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a eu une réflexion menée sur la commune l'an dernier.

L'opinion des parents d'élèves était partagée. Les enseignants souhaitaient un passage à la semaine de 4 jours.

Cette question ne sera pas remise à l'ordre du jour cette année par la municipalité.

IX) Activités périscolaires

Sabine Lamarque directrice de l'ALAE Elémentaire présente les actions déjà lancées ou en passe de l'être.

Après une période d'observation en fin d'année scolaire, le nouveau projet arrêté sera la création d'une comédie musicale en lien avec le projet d'école. (Volet langue et culturel)
Les enfants sont amenés à réfléchir à une histoire en lien avec l'Europe (culturelle et sportive : chant, théâtre, danse ...)

L'objectif est d'éveiller la curiosité des enfants et de trouver un épanouissement sur ces temps, en cohérence avec l'équipe enseignante.

Monsieur Besset remercie Mme Lamarque pour le travail commun et les passerelles qui sont en place entre l'ALAE et l'équipe enseignante.

Espace jeune et CLAS : possibilité de participer pour les enfants du CM le mardi soir et le jeudi soir à des activités à l'Espace Jeune. L'espace jeune est un accueil des pré-ados et ados de 11 à 17 ans, le mercredi, samedi et les vacances. Après un premier développement, il y a eu une chute de fréquentation depuis 2 ans. Une nouvelle directrice, d'origine anglaise, Amélia Cash, a été nommée depuis la rentrée et apporte une nouvelle dynamique.
Concernant le CLAS, seuls 2 enfants de CM2 sont inscrits à ce jour CLAS malgré la communication mise en place.

L'ALAE travaille également avec l'espace jeune pour mener un Projet Passerelle pour décorer le mur du cimetière : il s'agit d'une proposition d'action qui avait été faite lors des conseils de délégués l'an passé. Les anciens CM2 pourront ainsi y participer. Ce projet se ferait sur des vacances, au printemps probablement. A valider avec la mairie et la CCCdeGaronne.

X) Point sur la coopérative scolaire

Cette année encore la mandataire est Mme Taulaigo: **remerciements**

La coopérative scolaire obéit aux principes généraux de toute association, les comptes sont consultables par les parents d'élève. Les rentrées d'argent peuvent être des subventions de la mairie (en 2017/2018 : 1000€ pour les sorties scolaires, 1000€ pour les sorties scolaires avec nuitées), des résultats de ventes lors de fêtes, le versement volontaire des parents... Cet argent peut être utilisés pour les sorties scolaire, l'achat de petit matériel pour les activités pédagogiques, les jeux de cour...

Une cotisation avec assurance à l'OCCE est obligatoire (619,78€)

Participation volontaire en début d'année : 994 € (1391 € en 2017)

Solde actuel : 6474,80 €

La coopérative scolaire permet de réaliser des projets. Cette information a été rappelée aux familles, en début d'année, dans le cahier de liaison.

Une copie de la situation actuelle est transmise aux membres du conseil d'école.

Reconduction d'actions : vente de chocolats en cours, photographie scolaire en mars.

La soirée festive de l'an passé a rapporté 361€ de bénéfice. L'équipe enseignante remercie chaleureusement les parents organisateurs et en particulier M. Lopvet.

L'an passé, la photo de classe a également rapporté 1460 euros. Cette année, le photographe a très peu de disponibilité et la photo de classe aura probablement lieu au printemps.

Une copie du bilan de la COOP est transmise à Monsieur le maire.

XI) Projet d'Ecole

Titre: Parcours vers un élève autonome

Le Projet d'Ecole a été validé par M Respaud IEN HG15. La démarche a été initiée dès l'an dernier.

Trois axes principaux ont été dégagés :

- continuité des enseignements
- parcours de réussite de l'élève
- méthodes et outils pour apprendre

En terme d'actions, on peut citer l'APC méthodologie, le 100^{ème} jour d'école, le projet ERASMUS+, le conseil des délégués, le défi maths, les messages clairs...

XII) Sorties scolaires

Réalisées :

CP : sortie à la ferme des balances à Seissan le 2 octobre

Les élèves ont pu voir et manipuler les animaux de la ferme, voir la naissance d'un poussin, traire les chèvres...

Projets :

CP : classe découverte sur le bassin d'Arcachon fin juin (réunion d'information le 20 octobre)

CP, CE1 et CE2 sortie cinéma à Carbonne (Le grand méchant renard)

CE1 : musée Cap al Campestre en juin +cinéma le 29/11

CE2 : 3 sorties cinéma dans l'année

CM1 : en réflexion

CM2 : classe découverte à Seignosse centrée sur les activités sportives et le surf. Un test nautique des élèves est nécessaire, les enseignantes renouvellent la demande de financement de bus pour ce test auprès de la mairie qui accepte.

Rappel : les familles qui rencontrent des difficultés peuvent contacter le CCAS à la mairie et rencontrer les enseignantes pour un règlement échelonné.

Question des parents : le cycle piscine fait partie des programmes. Que peut-on faire pour amener les enfants à la piscine ? Est une question de budget?

La piscine de Muret serait la plus adaptée car la piscine de Rieux ne l'est pas. Pas assez profonde pour valider l'ensemble du savoir nager (plongeon dangereux même au plus profond)

Nous nous ne pouvons pas aller à Muret (Réservé CAM). En outre, les créneaux proposés à Rieux ne sont pas réguliers. La validation du savoir nager des programmes se fera en 6^{ème}, à la fin du cycle 3.

La mairie est prête à financer un bus s'il y a une demande de la part de l'école.

Communication des dates des deux prochains conseils d'école : **12 mars 2019**
17 juin 2019

Levée de séance .19h35. (Durée 2h05)